

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2021

SECRETAIRES DE SEANCE : Nathalie PANAZZA, Cédric BONHOMME

ABSENTE : DEAL Gaelle

EXCUSE : Sylvain LEVET pouvoir Nathalie PANAZZA

Approbation du compte rendu de conseil du 30 AVRIL 2021

ECOLE

- Organisation du temps scolaire pour les trois années à venir :

A la demande du ministère de l'éducation nationale, nous devons nous prononcer sur le maintien du rythme scolaire à 4.5 jours.

Une consultation a été organisée auprès des 88 familles. Il en ressort 70 réponses, 40 pour 4 jours, 30 pour 4,5, 18 sans réponse (il était précisé sur le questionnaire que les familles qui ne répondraient pas, seraient considérées comme favorables aux 4.5 jours)

Un vote s'est déroulé au conseil d'école. 17 votants : 10 pour 4.5 jours, 2 contre, 4 sans avis, 1 qui ne se prononce pas.

Une délibération est prise pour rester à 4.5 jours.

- Inscription d'un enfant de Marols :

Un exploitant agricole contribuable sur la commune et habitant Marols souhaite inscrire son enfant à l'école de Luriecq. Ce dernier est gardé par une nourrice du village. Nous serions prêts à accueillir cet enfant si le maire de Marols nous donne son accord. Un courrier lui est adressé.

- Matériel de cantine :

À la suite du plan de relance, nous pouvons obtenir une subvention pour du matériel. Le conseil examine un devis de Mag et Pro. Le choix sera fait par un groupe de travail.

JURES D'ASSISES: La commune procède à un tirage au sort, à partir de la liste électorale, pour désigner 3 personnes de plus de 23 ans pour être potentiellement nommés jurés d'assises: sont tirées au sort Jeannine GRATELOUP, Martine ORELUT, Aurélie LAMBERT.

TRAVAUX EN COURS

Médiathèque et logements : une réunion s'est tenu le vendredi 28 mai avec le maître d'œuvre, la menuiserie et la métallerie. L'escalier doit être revu afin de le mettre plus en sécurité.

Aménagement de la bibliothèque : une livraison du matériel peut être envisagée à mi-juillet.

Terrain de foot : tout le matériel est livré. Le terrassement est fait, les bordures sont faites, les sous-couches sont déroulées. Le gazon synthétique commence à être posé.

Fleurissement : les plantations ont été faites le 6 mai par les agents communaux et des membres du conseil.

Talus les Adrets de Nurols : les travaux, à la charge de LFA devraient débuter le 7 juin. Mais l'achat du terrain pour élargissement reste à la charge de la commune : une délibération est prise pour acheter le terrain au prix de 0.5€ /m². La surface à acheter sera déterminée par le géomètre après travaux.

Voirie communale : les travaux, à la charge de LFA, seront un peu plus chers que prévu. Le budget alloué par LFA étant d'environ 75 000€, 5 000€ supplémentaires seront à prendre sur la ligne voirie 2022 de LFA. Les travaux ont débuté le vendredi 28 mai.

Réfection station d'épuration du bourg (compétence de LFA): une réunion s'est tenue à LFA. 3 propositions ont été faites (de 950 000€ à 1 400 000€). Le projet est à l'étude.

Bulletin municipal : un premier rendez-vous avec l'imprimeur est fixé le 2 juin.

SIEL : Le SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) prévoit d'installer 380 antennes sur le département dont une dans le clocher de Luriecq. La commune aura la possibilité d'équiper ses locaux avec des appareils qui permettront de contrôler le bon fonctionnement de ceux-ci (des informations types CO2 dans les écoles, température des pièces, relevés compteurs d'eau...). Ces antennes à très bas débit émettent des ondes équivalentes à 1/100^{ème} des ondes émises par un téléphone portable. De plus, cette antenne pourra également servir de relais pour les communes voisines. Une délibération sera prise lors du prochain conseil.

Clos du tilleul et centre bourg : Dans le cadre du projet d'étude « revitalisation et attractivité des centres bourgs », deux premières réunions avec LFA sont prévues les 14 et 15 septembre. Une réunion publique est prévue le mardi 14 septembre 2021.

LFA

Un Compte-rendu des diverses réunions est fait au conseil.
Le Rapport d'activité 2020 de LFA nous est présenté.

QUESTIONS DIVERSES

DIA Granjon/Verdun : la commune ne préempte pas
DIA Di Zazzo/Castillon : la commune ne préempte pas
DIA Baudet/Szczepanski : la commune ne préempte pas
DIA Ouguergouz/Drutel : la commune ne préempte pas
DIA Masure /SCI Remi des remparts : la commune se laisse le temps de réflexion

Dans le cadre du festival « Tour du Forez », un Karaoké chorale se tiendra à Luriecq le 25 juin.

Les Monts de la Balle : Rebonds de la Balle : La commune a été retenue pour organiser un événement à Luriecq. Une réunion est prévue à Verrières le 22 juin.

Vogue : les forains seront présents les 17 et 18 juillet.

M. Goutorbe (ancien locataire du Clos du Tilleul, place de l'Eglise) a souhaité offrir le verre de l'amitié aux membres du conseil et quelques personnes de son choix, pour les remercier de la bonne entente avec la commune, après l'achat du bâtiment en 2020.

Le départ en retraite d'Annie Chapuis devrait se fêter le 2 juillet prochain.

Prochain conseil le 30 Juin 2021